

## « Montrer les échelons de la citoyenneté » : ces collégiens de Vire Normandie visitent la sous-préfecture



Une trentaine d'élèves de 6e et 5e du collège Émile-Maupas ont visité la sous-préfecture de Vire (Calvados), vendredi 28 novembre 2025. Thomas Kowal, le secrétaire général de la sous-préfecture, leur a présenté les missions du sous-préfet. Ouest-France

Une trentaine d'élèves de 6e et 5e du collège Émile-Maupas a visité la sous-préfecture de Vire (Calvados), vendredi 28 novembre 2025. Une sortie qui avait pour but de sensibiliser ces délégués de classe aux différents échelons de la citoyenneté.

« Je ne suis pas le sous-préfet. Monsieur Martin Lafon est absent aujourd'hui », prévient tout de suite le secrétaire général de la sous-préfecture de Vire (Calvados). Qu'à cela ne tienne, en ce début d'après-midi, vendredi 28 novembre 2025, Thomas Kowal va s'atteler à présenter

cette fonction d'État à la trentaine de collégiens accueillie dans les salons de la sous-préfecture. Toutes et tous sont délégués des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> [du collège Émile-Maupas](#).

## Parler de citoyenneté

« On veut leur montrer les différents échelons de la citoyenneté. Après la sous-préfecture, ils visiteront la mairie,» précise Noémie Duine, conseillère principale d'éducation (CPE). **Les délégués de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> découvriront [le conseil départemental](#) et le conseil régional la semaine prochaine. Et on envisage de les emmener à [Bruxelles](#) pour découvrir les institutions européennes. »**

« Savez-vous ce qu'est une sous-préfecture et ce que fait un sous-préfet ? » débute Thomas Kowal. « Il gère la gendarmerie », dit tout de suite un élève. « Il donne les autorisations pour les manifestations », rebondit un autre. « En effet, nous sommes garants de la sécurité », acquiesce le secrétaire général.

## Bureau et maison au même endroit

Les réponses s'enchaînent. « La sous-préfecture ne leur parle pas d'emblée alors on a un peu travaillé en amont », explique Noémie Duine. « Vous autorisez les constructions », tente un jeune garçon. « Pas tout à fait, c'est plutôt le rôle de la mairie. Mais nous contrôlons ces constructions, » nuance Thomas Kowal. « Nous conseillons aussi les collectivités, aidons à organiser les élections... »

Le fonctionnaire a aussi évoqué la séparation des pouvoirs judiciaires, législatifs et exécutifs, « celui de la sous-préfecture ». Avant de répondre à des questions plus personnelles. « C'est bizarre que le bureau et la maison du sous-préfet soient au même endroit », commente une jeune fille. « Tu as raison, ça peut étonner, mais c'est parce qu'il doit être disponible tout le temps », explique Thomas Kowal.

La rencontre touche à sa fin et un garçon lève le doigt : « Quand vous étiez adolescent, vous avez été délégué de classe ? » Thomas Kowal sourit. « Moi, non. Mais peut-être le sous-préfet l'a-t-il été ? »

Maëlys Heslesbeux